

MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Lyon

Un an... 8 fr.
Six mois... 4 fr.

LES ANNONCES SONT REÇUES

Chez M. V. FOURNIER
114, rue Confort



POUR LES ABONNEMENTS

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

ABONNEMENTS

Départements

Un an... 10 fr.
Six mois... 5 fr.

Étranger

Un an... 12 fr.

BONIMENT

M. Thiers n'ayant pas donné sa démission depuis samedi dernier, nous avons pu passer une semaine tranquille.

On a tellement écrit, discuté, tartiné autour de cette pantalonnade du Président de la République qu'il nous semble inutile d'y revenir, d'autant plus que notre feuilleton donne à cette farce de mauvais goût sa véritable physionomie.

Seulement M. Thiers aurait grand tort, croyons nous, de s'illusionner sur les véritables sentiments qui ont poussé l'Assemblée à hisser le drapeau parlementaire et à lui dépêcher M. Benoist-d'Azy avec un rameau d'olivier dans la dextre.

Sans doute, l'Assemblée s'est montrée courante, conciliante, respectueuse à l'excès ;

Sans doute, les rédacteurs du message de paix n'ont eu d'autre discussion, d'autre souci que de chercher des termes assez doux, assez humbles, des formules suffisamment contrites pour toucher l'âme du vilain enfant boudeur ;

— Vous avez mis comme illustre, disait M. Deseilligny à M. Barbé ; illustre me semble un peu faible.

— Vous croyez ?

— Oui, si nous récompensons illustre par glorieux ?

— Je veux bien.

— Vous n'avez pas oublié sauveur de la France ?

— J'ai parlé d'éminents services rendus...

— Éminents me paraît mou, il faut absolument sauveur ou bienfaiteur de la patrie etc., etc...

Mais toutes ces génuflexions, toutes ces admirations, tous ces substantifs à l'eau de rose, tous ces adjectifs aux confitures ne sont que du miel à attraper les mouches et de la glu parlementaire.

Prenez en effet chaque député isolément, entraînez-le dans un petit coin par un bouton de son paletot, et demandez lui en le regardant dans le blanc des yeux, — ce qu'il pense de M. Thiers.

Nous acceptons l'impôt sur les matières premières, si un seul vous récite couramment le message débité par le père Benoist-d'Azy.

— Un sauteur, dira le député républicain.

— Un petit intrigant, dira le légitimiste.

— Un lâcheur, s'écriera l'orléaniste.

Peut-être M. Barthélemy St-Hilaire l'appellera-t-il mon illustre ami, — et encore !

L'unanimité ou la presque-unanimité de l'Assemblée à presser dans ses bras ce petit homme qu'elle ne peut pas sentir en détail, n'a donc pour mobile ni l'affection, ni le dévouement, ni la confiance, ni la reconnaissance et autres fadaïses, mais simplement ceci :

C'est qu'aucun parti ne se sent assez fort pour prendre sa place.

On le choie, on l'adule, on le caresse, non parce qu'on l'aime, mais parce qu'on déteste les autres.

Le jour où il pourra se former dans l'Assemblée une majorité réelle et sûre d'elle-même, vous verrez M. Thiers sauter pardessus les moulins, sans que M. Benoist-d'Azy cherche à apporter le moindre matelas pour amortir la chute.

Ce sont là les petites intrigues qui se nouent et se dénouent dans les coulisses du théâtre de Versailles, pendant que devant nous autres bons spectateurs, naïfs et payants, on s'étouffe d'embrassades et on se marbre les joues de baisers retentissants.

Triste comédie, peu faite pour nous mettre en joie, quoique depuis ce raccommodement l'Assemblée se livre à des accès de gaieté folichonne dont le *Journal*

Officiel nous apporte l'écho.

M. Mangini parle d'une taxe sur la dynamite, — on rit.

M. Bethmont prononce le mot d'impôt sur le revenu, — on rit encore.

M. Clapier, « ce bon M. Clapier » fait un discours sur la marine marchande, — on rit toujours.

M. Aclocque répond au « bon M. Clapier, » — on rit de plus en plus.

Pour un peu ces messieurs chanteraient en chœur :

Il était un petit navire...

Comme Chabonais dans les *Chevaliers du Pince-Nez* : Jamais, Jamais, on ne s'est tant amusé !

Il est certain que la situation est excessivement réjouissante : nous avons quatre-vingts millions à payer aux Prussiens tous les quinze jours, et la caisse est vide.

N'y a-t-il pas de quoi rire !

On comprend sans peine l'énorme bon sens que doit se faire ce gobichonneur de Poyer-Quertier.

Quant aux autres membres du gouvernement qui auraient encore l'humour morose, la circulaire de M. Rouher aux électeurs corses est bien faite pour les arracher à leur mélancolie.

« Ce candidat de l'exil et du malheur » doit paraître en effet aux esprits les plus atrabilaires une facétie de haut goût qui dépasse de plusieurs longueurs les calembredaines de foire.

Pourtant nous attendions mieux de M. Rouher, il joue les Paillasses, quand il aurait pu se borner aux Bilboquets.

Maintenant le gouvernement de M. Thiers ne doit pas faire un petit retour sur ses maladresses passées et présentes, en lisant le charabia de cet Auvergnat mâtiné de Corse ?

Certes M. Rouher parlant de tyrannie, d'arbitraire, de mesures inqualifiables,

de dignité, d'honneur, etc... lorsqu'il traîne après lui toute la crotte du second empire, M. Rouher n'est qu'un vulgaire galopin, mais combien il eût été facile au gouvernement de ne pas donner prétexte à de semblables polissonneries en économisant seulement une demi-douzaine de sottises ?

Jacques BARBIER.

L'impôt sur les matières premières qu'on croyait enterré définitivement renaît de ses cendres.

A en croire l'agence Havas, le gouvernement vient de proposer une nouvelle série de tarifs qui auraient l'avantage, pour la soie notamment, — d'être un peu plus élevés que les premiers !

Ah ça, c'est une plaisanterie, et de qui se moque-t-on dans cette affaire ?

Des gens autorisés prétendent que M. Poyer-Quertier, ministre des finances, était à moitié gris lorsqu'il a prononcé son dernier discours.

Cette moitié serait-elle devenue un entier ?

EXÉCUTIONS NÉCESSAIRES

Le parti républicain auquel on a souvent reproché son intolérance est cependant porté à des douceurs, à des mansuétudes dont il ferait bien de se débarrasser au plus vite dans l'intérêt même de sa considération.

Nous voulons parler de cette tendance à excuser, à pallier, à atténuer sous un voile d'indulgence les sottises, les fautes, les indignités et les malhonnêtetés de certains individus qui pensent qu'il suffit de se déclarer très-haut républicains et démocrates, pour obtenir des brefs d'indulgence plénière à l'endroit de leurs écarts de conduite et de probité.

Un sénateur de l'empire nommé Larochejacquelein, se permit un jour de dire en pleine tribune :

« Je ne dis pas que tous les républicains sont des voleurs, mais tous les voleurs sont républicains. »

drap, trois sous d'impôt, est-ce trop ? Vous voyez bien... Bravo, Poyer ! N'interrompez pas ; ils me tuent...

M. Thiers. — Eh bien oui, ils m'ont tué, les lâches ! 377 voix contre 307, écrasé sous le nombre ! Mais ils verront comment succombe un héros. — Qu'on m'apporte mon épée de Marengo !

Mme Thiers. — Adolphe, y pensez-vous, attention à vos jours !

M. Thiers. — La vie m'est à charge, — sans drawbach !

Mme Thiers. — Au moins, pensez à votre mille.

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — A vos amis.

Mlle Dosne. — A vos enfants !

M. Thiers. — C'est vrai, je l'ai toujours aimée comme ma fille.

Mme Thiers. — Alors...

M. Thiers. — Alors, laissez mon épée...

Les trois ensemble. — Ah !

M. Thiers. — ... et apportez-moi une plume et de l'encre !

Mme Thiers. — Encore quelque sinistre projet !

M. Thiers. — Voyons, apportez donc !

Mlle Félicie Dosne. — Barthélemy, surveillez-le, sûr, il va faire un malheur !

M. Thiers. — C'est fait !

Mlle Dosne. — Quand je vous disais !

M. Thiers. — Thélémy, porte ça à Grévy.

Mme Thiers. — Qu'est-ce, grand Dieu !

Mlle Dosne. — Un cartel ?

FEUILLETON DE LA MASCARADE

LA DÉMISSION MAQUÉE.

Comédie-Vaudeville en 3 actes

Destinée au théâtre de Versailles.

PERSONNAGES :

M. Adolphe Thiers, grand premier comique.
Poyer-Quertier, comique financier.
Casimir Périer, comique marqué.
Dufaure, second comique, des premiers.
Victor Lefranc, comique grime.
De Cissy, troisième comique.
De Larcy,
Pothou, utilité.
Jules Simon, queue-rouge.
Barthélemy Saint-Hilaire, valet de comédie.
Benoist d'Azy, père noble de vaudeville.
Mme Adolphe Thiers, duègne.
Mlle Félicie Dosne, ingénue.

Premier Acte.

La scène représente le salon particulier de M. Thiers. Ameublement simple. — Fauteuils et canapés avec

leurs housses. — Contre le mur, le portrait en pied de M. Thiers en costume de général. — Sur la cheminée, une pendule avec sujet en bronze représentant M. Thiers la veille d'Austerlitz. — Mme Thiers couvre des pots de confiture. — Mlle Dosne, auprès de la cheminée, tricote une paire de bas pour M. Barthélemy Saint-Hilaire. — On entend une porte poussée violemment, puis un grand cri.

Mlle Dosne. — Grand Dieu ! Qu'arrive-t-il ?
Mme Thiers. — Il me semble que j'ai reconnu la voix d'Adolphe !

M. Thiers, survenant brusquement, les bras en l'air, les traits décomposés. — Les misérables !

Mme Thiers. — Qu'av-z-vous, Adolphe !
M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Vite, madame, mademoiselle, du vinaigre, il va se trouver mal !

Mlle Félicie Dosne, un huilier à la main. — Voilà, voilà ; attendez, je vais lui frotter les tempes, et vous, Barthélemy, dans la paume des mains, avec de petits coups secs, c'est ça...

M. Thiers. — Merci, mes amis, merci, je sens que je vais mieux...

Mme Thiers. — Et maintenant, Adolphe, nous expliquerez-vous ?

M. Thiers. — Les gueux !

Mlle Félicie Dosne. — Racontez nous vos peines, cela vous dégonflera...

M. Thiers. — Les scélérats !

Mme Thiers. — Que vous ont-ils fait encore ?

M. Thiers. — Des gens pour qui je me sacrifie, je m'épuise, je m'éreinte, je m'assassine, je me suicide chaque jour...

Mme Thiers. — Un peu de calme, mon ami, cette surexcitation vous fatigue horriblement.

M. Thiers. — Pas de pudeur, non, pas l'ombre de pudeur...

Mlle Dosne, rougissant. — Barthélemy, se serait-il passé quelque chose de malséant...

Mme Thiers. — M. Ordinaire se serait-il permis de quitter...

Mlle Dosne. — Ma sœur !

Mme Thiers. — Ces radicaux sont si mal élevés...

M. Thiers. — Vrai, voyez-vous, c'est indécent !

Mlle Dosne. — Décidément, Barthélemy, il serait convenable de me retirer...

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Mais non, mademoiselle, restez, il s'agit des matières premières !

Mme Thiers. — Des matières premières ! J'avais comme un pressentiment qu'elles nous joueraient un mauvais tour... Depuis vingt jours, Adolphe en perd littéralement le boire et le manger. La nuit même, je l'entendais se réveiller en sursaut, avec des exclamations inarticulées, des mots entrecoupés, des lambeaux de phrases : « Non, non, — mais si, très bien, allons donc ! Je connais ça mieux que vous ! Deseilligny, un ignorant ! Decazes, un imbécile ! Monigollier, un chiffonnier ! Chambres de commerce, tas d'épiciers ! Des sans cœur qui ne veulent rien payer... — Un paletot de

Le sieur Laroche Jacquelin républicain très-ardent en 1848 du reste, — commettait là une grave erreur, puisqu'une notable quantité de bonapartistes et des plus huppés, ne dépareraient pas les bancs d'une cour d'assises.

Donc tous les voleurs ne sont pas républicains, et la secte est assez nombreuse pour se recruter dans tous les partis politiques.

Il n'en est pas moins vrai, que pas mal de gens pourvus de dossiers judiciaires et autres désagréments semblables, se faufilent dans le parti républicain grâce à une cocarde éblouissante, et y sont tolérés avec une bonté d'âme inconcevable, lorsqu'il ne devrait pas y avoir assez de triques pour les jeter dehors.

Comment ne comprend-on pas les inconvénients d'une pareille promiscuité qui fait jaillir sur tout un parti le déshonneur ou la dégradation de quelques uns ?

Comment ne se décide-t-on pas à faire une exécution publique de ces membres pourris ?

Il y a là des mystères de délicatesse et de ménagements que nous n'avons jamais pu concevoir.

Parce qu'un colporteur de pipes déclassé, incapable de faire autre chose que d'avaler des chopes et de ne pas se laver les doigts, ira criant à toutes les tables de brasseries qu'il est un vrai démocrate, un incorruptible, un pur, etc., etc.

On se croira obligé de l'accepter comme collègue politique, et de s'incliner devant ses hautes capacités politiques ?

Parce que des ignorants sans arithmétique et sans orthographe, inscriront sur leur chapeau en lettres hautes comme ça ! RÉPUBLICAIN, il leur sera permis de commettre fautes sur fautes, sottises sur sottises, et de se livrer en paix aux fantaisies administratives ou financières les plus abracadabrantes ?

Parce qu'enfin des individus tarés ou véreux, chercheront à cacher leur passé ou même leur présent malpropre sous une épaisse couche de vernis démocratique.

On se croira tenu vis-à-vis d'eux à une indulgence compromettante, à des condoléances, à des sympathies, à des égards ?

Allons donc ! Il faut porter le feu dans cette gangrène, il faut extirper jusqu'à la racine tous ces principes malsains, si vous voulez empêcher que le mal ne se développe et n'envahisse le corps tout entier.

Nous regrettons de voir que les journaux sincèrement républicains ne prennent pas sérieusement en main cette besogne, ne se livrent pas à ces opérations chirurgicales, à ces exécutions nécessaires.

Il y a à Paris en ce moment un nommé Mottu, membre du conseil municipal et représentant fort avancé des idées républicaines.

Ce Mottu vient d'être déclaré en faillite, ce qui ne serait pas un cas infamant, attendu que d'honnêtes gens peuvent avoir des revers de fortune.

Mais chose plus grave, ce même Mottu a déclaré publiquement dans un journal par lui inspiré, intitulé le Radical, que les causes de sa faillite venaient d'une mauvaise opération faite sur des armes de REBUT qu'il destinait à la défense nationale.

Là nous touchons à la gredinerie. Or pourquoi ce Mottu est-il toléré ? Pourquoi ses électeurs souffrent-ils qu'il siège au conseil municipal, que lui faille y administrer les affaires publiques, que lui spéculateur véreux, y représente des honnêtes gens ?

Pourquoi toute la presse républicaine ne s'unit-elle pas pour demander la démission immédiate ou l'expulsion plutôt de ce citoyen-là ?

Pourquoi son journal le Radical n'est-il pas mis à l'index de la presse républicaine comme le Qui-vive de Vermeesch ?

C'est avec de semblables tolérances, de pareils ménagements qu'on laisse éblouir tout un parti de la dégradation d'un seul homme ;

Et qu'on sacrifie l'honneur d'une doctrine à un Mottu quelconque.

Il y a là un mal dangereux contre lequel il faut à tout prix un remède radical.

Les républicains qui ont souci de leur dignité et de la propriété de leurs mains ne devraient jamais l'oublier.

Et nous ne nous lasserons pas de le leur rappeler de temps en temps.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le Directeur,

Je fais, hélas ! partie de cette classe d'individus qui, selon la belle expression de M. Thiers, entretiennent des agitations factices dans le pays et ont perdu toute pudeur.

Mais, en guise de circonstances atténuantes, laissez-moi vous dire l'ignorance où j'étais que des citoyens défendant, avec leurs intérêts, la cause de presque toutes les industries françaises, plaident non-seulement pour leur propre existence commerciale, mais encore en faveur de la prospérité, de la richesse et de la vie des trois quarts de nos départements, opposant des raisons victorieuses aux raisonnements sans consistance d'adversaires d'autant plus acharnés qu'ils étaient moins convaincus, — j'ignorais qu'en ce faisant, ces citoyens entretenaient des agitations factices et perdaient toute pudeur en aidant l'Assemblée à se déconsidérer aux yeux du pays et de l'Europe, toujours d'après le style imagé et grandiose de M. Thiers.

Je ne pouvais me douter que c'était perdre toute pudeur que de vouloir conserver en France des industries et des commerces prêts à émigrer à l'étranger, des industries qui sont une source inépuisable de fortune pour notre patrie et un sujet de jalousie pour nos voisins.

Enfin le beau langage parlementaire m'était tellement inconnu que, sans M. Thiers, j'aurais mal aisément compris que c'était perdre toute pudeur que venir dire aux députés du pays :

« Ne seulement nous ne refusons pas, comme le prétend le gouvernement, de participer aux charges de l'Etat, mais nous accepterons toutes celles qu'il vous plaira de nous octroyer, sous n'importe quelle forme, excepté sous la forme d'un impôt sur les matières premières qui serait notre ruine et celle des populations et des ouvriers que nous faisons vivre. »

Il paraît qu'agir ainsi et parler de la sorte, c'est manquer de pudeur.

M. Thiers, membre de l'Académie, doit connaître le bon français et c'est nous qui avons tort.

Que voulez-vous ? Nous autres, industriels et commerçants, nous sommes si bornés et surtout tellement occupés des intérêts de nos boutiques que le sens exact des mots nous échappe.

Ainsi, moi, j'entends la pudeur d'une tout autre façon.

Si, par exemple, j'avais l'honneur d'être à la tête du gouvernement d'une grande nation, je tâcherais à la tribune d'opposer de bons arguments à mes adversaires, au lieu de les abreuver d'injures et de calomnies.

J'essaierais, au lieu de résister à une majorité de gens compétents plus experts que moi, d'être moins personnel, moins entêté, moins despotique, moins confit dans la dévotion de mes idées absurdes et surannées.

Si les députés de cette nation m'avaient, pour des services exceptionnels, accordé plus d'un million pour rebâtir ma maison, j'aurais mis ma pudeur à ne pas accepter ce million qui ne me fait pas faute, puisque je laisse ma maison en ruines et que je suis logé gratis, — avant que de pauvres diables, brûlés, ruinés par la guerre, eussent au moins reçu quelque indemnité.

Je n'aurais pas voulu empêcher un million illico, tandis que le Trésor épuisé cherche des ressources de toutes parts.

M. Thiers. — Bien, mon ami, je n'attendais pas moins de vous. — Unis dans la lutte, nous devons l'être dans la défaite.

M. Pouyer-Quertier. — Une défaite glorieuse, Excellence.

M. Thiers. — A qui le dites vous ?

M. Pouyer-Quertier. — Un de ces désastres où l'honneur est pour le vaincu, la honte pour le vainqueur.

M. Thiers. — Un triomphe de la vile multitude.

M. Pouyer-Quertier. — Une intrigue ourdie par les intérêts...

M. Thiers. — Contre notre désintéressement.

M. Pouyer-Quertier. — C'est cela, — la li-gue de la soie, de la laine et du lin...

M. Thiers. — Contre les mines d'Anzin !

M. Pouyer-Quertier. — Et contre le coton. Aussi, tout en filant, nous pouvons dire comme Galilée : E pur si muove.

M. Thiers. — Et cependant il faut imposer les matières premières.

M. Casimir Périer. — Je me joins à mon collègue Pouyer-Quertier pour...

M. Thiers. — Merci, Casimir, merci, vous avez compris que toutes les vestes sont solidaires.

M. de Larcy. — Excellence, je vous rends...

M. Thiers. — Mettez là, cher collègue, sur les deux autres, que ces portefeuilles s'élevaient en pyramide, comme un monument vengeur !

M. Dufaure. — J'apporte ma pierre à l'édifice.

M. Thiers. — La Justice est quelquefois tenue à

Ma pudeur eut également consisté à ne pas approuver la conduite de messieurs de mes amis dont la plus importante préoccupation, à leur retour en France, a été de demander cent millions plus ou moins dûs, à une patrie qui a cinq milliards à payer à la Prusse, et au moment où l'argent abonde si peu dans les caisses publiques.

Si j'avais l'honneur d'être le chef de la République, je voudrais pouvoir dire à toute l'Assemblée et à toute la France :

« Tenez, prenez exemple sur mon désintéressement, voilà les sacrifices pécuniaires que nous faisons, ma famille et moi, voilà la somme d'impôts que nous voulons payer pour notre part de la rançon commune. »

Et je donnerais des preuves à l'appui, pour avoir la faculté de parler à mon gré des intérêts perdant toute pudeur.

Où bien, si l'œil du maître m'avait remarqué et m'avait confié un portefeuille, celui des finances, par exemple, je croirais avoir perdu toute pudeur en ne me retirant pas dans mon usine, après un désaveu formel de mes systèmes économiques et financiers par l'immense majorité de mes concitoyens du nord au midi, de l'orient à l'occident.

Je n'aurais pas consenti à palper cinq minutes de plus mes appointements si j'avais perdu la confiance de l'Assemblée nationale et vu couler l'échafaudage mal construit de mes calculs et de mes théories en matière d'impôts.

Si encore je m'appelais Simon, Picard ou Ferry, ma pudeur se fut révoltée en ne profitant pas de l'occasion solennelle qui m'était offerte de proclamer les idées pour lesquelles j'avais combattu autrefois, — et dût le maître me retirer portefeuille, ambassades et traitements, la crainte de lui déplaire par mon vote aurait cédé devant les convictions que j'affichais.

Enfin, si j'avais nom Vauvray, et que la coalition du commerce parisien m'eût gracieusement fait obtenir le 7 janvier un siège à Versailles, après m'avoir appelé à présider le Conseil municipal de la capitale, il m'eût semblé que ce serait perdre toute pudeur que de ne pas voter contre un impôt unanimement rejeté par toutes les chambres syndicales de Paris.

La satisfaction des intérêts de mes commentants et de mes administrés m'aurait paru préférable aux bons points de M. Thiers, aux cajoleries de M. Barthélemy-Saint-Hilaire et aux sucreries de Mlle Dosne.

Vous voyez, monsieur, qu'il y a pudeur et pudeur.

Mais, comme dit le proverbe, — des goûts et des pudeurs on ne saurait discuter.

Recevez, etc...

UN INDUSTRIEL

(de ceux ayant perdu toute pudeur)

AUTOUR DE LA SEMAINE

M. Edmond Valentin, préfet de Rhône, vient d'être remplacé.

Son successeur est M. Pascal, préfet de Nantes, dont on vient d'afficher la proclamation qui ressemble à toutes les proclamations.

M. Valentin n'était certainement pas le préfet de nos rêves, mais il cherchait à bien faire, et au besoin il avait de l'énergie.

M. Thiers trouvant sans doute qu'il n'avait pas su réprimer les émeutes d'intérêts, et les agitations factices de nos industriels lyonnais, a voulu le traiter en matière première.

Lyon vient de perdre une de ses illustrations commerciales : M. Arlès Dufour père, décédé au Golf-Juan il y a quelques jours.

M. Arlès-Dufour qui avait pour devise : Rien sans peine, était arrivé à une très

venir, M. le garde des sceaux, mais tôt ou tard...

M. Dufaure. — Aurai-je le temps d'être encore une fois ministre ?

M. Thiers. — Peut être.

M. Victor LeFranc. — L'obole d'un converti.

M. Thiers. — C'est vrai, vous étiez libéré-échangiste. Il y a plus de joie au ciel pour un pécheur qui se repent que pour trois cent sept justes...

Le général de Cissey. — Vous ne doutiez pas monsieur le Président, de mes sympathies pour le protectionnisme.

M. Thiers. — Comment donc, après la nomination des ducs de Chartres et d'Alençon...

L'amiral Pothuau. — Comme mon ami et collègue de Cissey...

M. Thiers. — C'est j'ste, vous avez le duc de Penthièvre.

M. Jules Simon. — Groyez que mon dévouement...

M. Thiers. — Jules Simon, vous aussi, tu quique ! Lâchez votre portefeuille ! Ah vrai, une pareille abnégation !...

M. Jules Simon, en bémol. — L'avoir tant adoré !

M. Thiers. — Pauvre garçon, le sacrifice fait homme. — Avoir sacrifié ses convictions, ses principes, ses discours, ses livres, et aujourd'hui sacrifier sa place ! — Qui lui restera-t-il ?

M. Jules Simon. — Les yeux pour pleurer !

M. Thiers. — Maintenant, mes leçons, je crois que le leçon est complète. — L'Assemblée nous abandonne, nous abandonnons l'Assemblée. —

haute situation et avait acquis dans les affaires une notoriété Européenne.

Il fut l'un des promoteurs, et l'un des champions les plus ardents de la liberté commerciale et du libre échange.

A ce titre il professait pour M. Thiers une antipathie des plus distinguées, et nous nous rappelons que lorsque la Mascarade se permit de mettre en doute les qualités providentielles de l'apôtre du protectionnisme, M. Arlès Dufour déjà souffrant prit la peine de gravir l'affreux escalier de notre bureau pour nous apporter ses félicitations personnelles.

Doué d'un naturel bienveillant et d'un excellent cœur, M. Arlès-Dufour faisait un noble usage de sa fortune, et on était sûr de trouver son nom en tête de toutes les œuvres de bienfaisance.

Aussi sa mort laisse-t-elle dans notre population lyonnaise des sympathiques regrets.

Nous avons parlé la semaine dernière de la singulière façon dont était menée par le conseil municipal, la liquidation des approvisionnements de farine de la ville.

Depuis, nos édiles, style noble, ont envoyé aux journaux une sorte de communiqué pour expliquer que si une notable quantité des dites farines avait été vendue à des prix inférieurs, c'était pour se débarrasser plus vite en prévision des avaries inévitables qu'entraîneraient les chaleurs.

Or ces fameuses chaleurs ne sont guères redouter qu'à partir de fin avril, on avait donc devant soi la moitié de janvier, plus février et mars tout entiers : délai pendant lequel il était parfaitement possible de tout liquider avec un peu, nous ne dirons pas d'habileté, mais simplement de sens commun.

Du reste, voici quelques aperçus absolument exacts qui pourront donner une idée de l'intelligence qui préside à ces opérations de revente.

En octobre, novembre et même décembre, les adjudications se faisaient au prix moyen de 47 fr. le sac : à cette époque en abaissant la mise à prix d'un franc seulement, on aurait facilement vendu le double ou le triple de farines.

Nos municipaux s'y sont refusés énergiquement. Puis vers le milieu de janvier la municipalité vend d'un coup 10 ou 12,000 sacs à 41 fr. nets, avec des échéances de paiement jusqu'à fin mars, lorsque la veille on vendait par adjudication 42 et même 43 fr. payables comptant avec droit de vente en sus !

Est ce assez logique ?

Mais ce n'est pas tout, après cette magnifique opération, provoquée par les chaleurs, la même municipalité, fixe à 45 fr. ses nouvelles mises à prix d'adjudication publique.

Or, comment espère-t-on trouver des négociants assez municipaux pour acquiescer à 45 fr. ce qu'on vendait 41 fr. trois jours avant ?

Conclusion : lorsqu'on pouvait vendre les farines à 45 fr., ou même 46 fr., le conseil municipal a préféré en demander 47 fr. et ne pas les vendre.

Lorsqu'on pouvait vendre ces mêmes farines 42 et 43 francs comptant, le conseil municipal a préféré les vendre 41 fr., à terme.

Calculez le bénéfice : quarante ou cinquante mille francs au dessous de zéro !

Nouveaux Achille, nous rentrons sous nos tentes, nous serons trop vengés : à partir d'aujourd'hui la France est livrée aux bêtes.

M. Pouyer-Quertier. — On aux livres-déclatagistes.

M. Thiers. — C'est la même chose.

Troisième acte

M. Thiers. — Combien y a-t-il de temps que Barthélemy est parti ?

Mme Thiers. — Trente-cinq minutes.

Mlle Dosne. — Trente-huit même.

M. Thiers. — Trente-huit minutes, c'est à zéro qu'il ne revient pas.

Mme Thiers. — L'Assemblée n'est pourtant pas loin.

Mlle Dosne. — Je crois bien, et avec ses longues jambes...

M. Thiers. — Aurait-ils ou l'audace d'accepter ma démission ?

Mlle Dosne. — Comment, vous ne la demandez pas sérieusement ?

M. Thiers. — Pouvez vous être si jeune à votre âge, ma bonne Félicie.

Mlle Dosne. — C'est que je ne comprends rien à toute votre politique.

M. Thiers. — Rappelez-vous bien une chose, Félicie : en politique, en politique sérieuse, nous fois sur dix, on ne donne sa démission que

M. Thiers, tragiquement. — Du tout, ma démission !

Tous, lugubrement. — Sa démission !

M. Thiers, toujours tragique. — La France s'en tirera comme elle pourra.

Deuxième acte

Le SCÈNE

La scène représente le grand salon de M. Thiers. — Ameublement riche. — Fautouils et canapés en damas rouge, sans bouses. — Portrait équestre de M. Thiers, en costume de maréchal de France. — Calme sur un cheval fougueux. — M. Thiers est représenté au moment où il prononce ces paroles mémorables : Soldats, du haut de ces Pyramides, etc.

Un domestique. — Une demi-douzaine de messieurs attendent dans l'antichambre.

M. Thiers. — Une demi-douzaine...

Le domestique. — Ils ont tous un portefeuille sous le bras.

M. Thiers. — Parbleu, mes ministres. — Faites entrer.

Le S ÈNE

M. Pouyer-Quertier. — Après le vote désastreux de vendredi, je viens remettre dans les mains de votre Excellence le portefeuille que...

Que d'imaginations ont inspirées, que de lyres ont fait vibrer les événements néfastes de ces deux années terribles.

Nous avons là, sur notre bureau, toute une pile de poèmes petits et grands, en vers de six, dix ou douze pieds, que les auteurs ont bien voulu nous envoyer, accompagnés pour la plupart de gracieuses dédicaces.

Nous voudrions pouvoir répondre à ces amabilités par des comptes-rendus spéciaux ; mais, considérez combien notre journal est petit et combien ces poésies sont grandes.

Toutes du reste sont excellentes d'intention, et pour quelques-unes, la richesse du patriotisme rachète la pauvreté de la prosodie.

Signalons cependant une brochure qui vient de paraître sous le titre de Don Léo, premier acte d'un drame inachevé.

L'auteur a mis en scène les événements qui ont précédé la déclaration de guerre à la Prusse.

Don Léo, c'est Napoléon III qu'on trouve flanqué de ses ministres dont les noms sont simplement espagnolisés : Olivero Olivier, Pedro Pietri, etc.

Ce petit ouvrage se fait remarquer par une versification facile et par des élans qui ne manquent ni de verve, ni de chaleur.

Seulement aujourd'hui, on pourrait changer le sous-titre et écrire : Premier acte d'un drame achevé.

Nous payons en ce moment les frais de représentation.

Toujours Tillancourt...

Pendant la discussion sur les matières premières, l'honorable loustic paraissait fort agité, et regardant obstinément son collègue Prax-Paris, — il répétait sans cesse :

— Paris ne parle donc pas, mais Paris devrait parler, — Paris, parlez donc !

Son voisin agacé : — Enfin, pourquoi voulez-vous que Paris parle ?

— Paris ! Parlez, est-ce que Paris devrait se taire dans la question des laines.

— Pour M. Dahirel : d'Helène !

H. PÉRIÉ.

Les amis et connaissances de la famille ARLÈS-DUFOUR, et les personnes qui désireraient rendre un dernier hommage à la mémoire de

Monsieur ARLÈS-DUFOUR père, décédé au golfe Juan, le 21 janvier, sont prévenus que ses funérailles auront lieu à Oullins, dimanche, 28 courant, à 1 heure 5/4.

Le convoi partira du domicile du défunt, pour se rendre directement au cimetière.

Un train spécial partira de la gare de Perrache, à 1 heure 10, et repartira d'Oullins à 4 heures 50.

Il ne sera pas délivré de billets. Entrée par le passage de service.

L'Assemblée en chemise

Le courrier d'un député.

Le portefeuille trouvé dans la gare du chemin de fer de l'Orst n'ayant pas été réclamé bien qu'a-vis en ait été donné à la questure de l'Assemblée depuis quinze jours, nous nous croyons autorisés à en communiquer le contenu à nos lecteurs sans accompagner cette publication d'aucun commentaire.

A Monsieur Decamuseau, député de la Saône, Pouilly, 29 décembre, 1871.

Monsieur le député, Je vous écris la présente connaissant votre amabilité dont j'ai été à même d'apprécier l'étendue lors de votre tournée électorale du 6 février, où vous avez dit en ma présence que vous aimiez la gendarmerie, paroles qui ont touché jusqu'au cœur tous les gendarmes de l'arrondissement et y sont restées gravées.

avoir l'occasion de la reprendre.

Mlle Thiers. — Aussi, vous êtes-vous peut-être trop pressé, Adolphe ?

M. Thiers. — Anastasie !

Mme Thiers. — Pourquoi m'appeler de ce nom de concubine ?

M. Thiers. — Puisque tu me censures !

Mme Thiers. — Ce n'est guère le moment de plaisanter, mon ami. Voici trois quarts d'heure...

M. Thiers. — Trois quarts d'heure ! Bigre, c'est qu'ils seraient bien dans le cas...

Mme Thiers. — Voulez-vous que je monte à ma chambre. Je regarderai derrière le rideau si personne ne vient.

M. Thiers. — C'est cela, et vous, Félicie, au grenier : Votre vue s'étendra plus loin. — (Un temps) — Vous y êtes ?

Mme Thiers. — Oui.

Mlle Dosne. — M'y voilà.

M. Thiers. — Anne, ma sœur Anne...

Mme Thiers. — Attendez que je fixe ma longue vue.

M. Thiers. — Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?

Mme Thiers. — Je vois les murailles qui blanchissent, les trottoirs qui s'allongeaient...

Mlle Dosne. — Et moi, les cheminées qui fumotent.

M. Thiers. — Anne, ma sœur Anne...

Mme Thiers. — Ciel, quel qu'un !

M. Thiers. — Qui ça, Grévy ?

Mme Thiers. — Hélas non, M. Jules Simon,

Sachant, monsieur le député, que vous êtes en situation de voir M. le ministre de la guerre, je vous serais reconnaissant de vouloir bien lui insinuer qu'il donne suite à la demande que j'ai eu l'honneur de lui adresser hiérarchiquement le 6 décembre dernier, pour obtenir ma mutation du canton de Pouilly, où je suis actuellement en résidence, pour le canton de Villeneuve-l'Étang, qui est le pays de mon beau-père, sans sortir du département.

Je suis avec respect, monsieur le député, votre respectueux serviteur et gendarme,

François Bourgeaud.

Fontaine (Saône), 28 décembre 1871.

Mon député,

Quand la barque de l'Etat est soulevée par la tempête et craque dans sa membrure, laissant sombrer nos gloires et l'amour de la patrie, quand le pilote oublie sa mission navigue dans des eaux bourbeuses, qu'importe d'où vient le sauvetage ?

J'offre de payer dans quatre mois ou huit jours si l'on veut, la rançon prussienne.

Une étude approfondie du jeu des institutions de banque et de crédit, m'a conduit à proposer à mon pays la Banque universelle, émettant cinq milliards de billets hypothéqués sur les richesses mobilières du territoire de la France et de l'Algérie.

Je réserve 500 millions pour l'amortissement, et 500 pour la richesse publique.

Je vous donne ce projet en vous priant d'en faire l'objet d'une proposition de loi qui sera, j'en suis sûr, le commencement de votre gloire.

Agrez, etc.,

Jules Manchon,

Ancien ingénieur civil.

Fragny, 29 décembre 1871.

Mon cher Alexis,

C'est moi qui la première te souhaite une bonne, une heureuse année. — Si ce que femme veut Dieu le veut, rien ne manquera à ton bonheur, car je le souhaite bien vivement. Malheureusement, nous n'avons pas seulement affaire à Dieu, mais encore à ces maudits électeurs, qui changent d'avis comme des girouettes et ne veulent jamais croire ce qu'on leur dit. Je voudrais bien avoir une recette pour les faire voter. Oh ! mon cher Alexis, puisses-tu être député toute ta vie puisque ça t'amuse ; je veux tout ce que tu voudras. Je souhaite que cette année tu fasses un beau discours, pas interrompu, je le lirai tous les soirs dans mon lit pour m'endormir après ma prière.

Mais, vois-tu, je mandis bien quelquefois la politique, parce qu'il me semble qu'elle me prend une partie de ton cœur. Elle ne prend que ton temps, n'est-ce pas ? Il y a bien encore dans ton cerveau parlementaire une petite place pour ta petite femme ?

M. le curé t'envoie sa bénédiction et ses compliments. Il m'a autorisée à faire gras pendant le dernier carême. Il me dit de bien te recommander de ne pas voter l'instruction obligatoire, parce que, parait-il, si la loi de M. Jules Simon passait, les hommes reviendraient à l'état sauvage. — Je crois que pour lui savoir gré de sa complaisance et de ses conseils, tu feras bien d'apporter de Paris une paire de chandeliers dorés, pour la chapelle de St-Irénée, le patron de la paroisse, et une bouteille de Chartreuse verte. Tâche donc que l'Assemblée revienne à Paris, puisque l'on ne peut vivre à Versailles qu'en garçon ; ça m'ennuie d'être ici toute seule, et je ne comprends rien à toute la politique, sinon que je t'aime et suis toujours

Ton Hortense.

Glenne-le-Bourg, 2 janvier 1872.

Citoyen Représentant,

A 8 février dernier, le comité électoral cantonal démocratique républicain de Glenne-le-Bourg t'a porté sur sa liste ; il a pensé comme tu le disais dans ta profession de foi que tu t'attacherais à représenter les sentiments républicains de nos populations.

Nous avons vu avec regret, citoyen représentant, ton attitude équivoque en plusieurs circonstances, et entre autres ton abstention dans le vote sur les princes d'Orléans.

Citoyen, le comité t'avertit par mon intermédiaire. Si tu veux marcher dans la voie que nous t'indiquons et si tu te fais remarquer par tes motions démocratiques, notre appui t'est assuré et tu peux être sûr de la réélection.

Si, au contraire, tu te laisses intimider et entrainer par les réactionnaires ; si tu oublies tes engagements, nous, les travailleurs aux bras nus, nous qui voulons mourir et travailler libres, nous nous souviendrons au jour du scrutin.

Nous avons l'œil sur toi.

Charbonneau,

Secrétaire du comité électoral de Glenne-le-Bourg.

Château de Glenne, 2 janvier.

Monsieur le député,

Au 8 février dernier, je crois ne pas avoir été étranger au succès de votre élection, et je m'en félicite. Votre honorabilité, votre position dans le pays étaient un gage pour nous tous que vous rempliriez dignement le mandat qui vous était confié. Je n'ai pas douté un moment que vous seriez un défenseur énergique et dévoué du trône et de l'autel.

Mais je dois vous avertir, c'est un devoir pour moi, que mes amis et moi avons été à la fois étonnés et affligés des concessions qu'en plusieurs circonstances vous semblez avoir faites à la gauche et aux idées révolutionnaires du gouvernement de M. Thiers. Nous avons regretté notamment de vous voir absent au moment du vote sur les princes d'Orléans.

Défendez, monsieur, les intérêts de la monarchie et de la religion, selon la promesse que vous nous en avez donnée. Notre concours le plus actif vous est assuré, votre réélection sera certaine.

Baron de la Routinière.

Paris, 6 janvier.

Monsieur le député,

En ma qualité d'électeur du département de la Saône, bien que je n'aie pas l'honneur de vous connaître, je viens réclamer de votre obligeance un petit service.

De passage à Paris, avec ma femme et mes trois filles, je désirerais vivement assister à une séance de l'Assemblée.

Cinq billets, s'il vous plaît, pour la séance de lundi.

— Ma voix vous est acquise à la prochaine élection.

Arthur Michaud,

Quincailleur, hôtel du Levant, rue Neuve des Petits Champs.

P. S. — Ma femme désirerait beaucoup entendre MM. Thiers et Gambetta, s'il dépendait de vous de les faire parler ce jour-là, nous vous en serions tous bien vivement reconnaissants.

Paris, 2 janvier.

Mon gros loulou,

Je t'attends ce soir jusqu'à 11 heures 25. Je tiendrai un bon appétit en réserve ; j'espère que tu ne manqueras à aucun de tes devoirs, et je t'avertis d'avance que j'adore les écrevisses et la crème d'ananas.

Si tu n'es pas sage, tu sais, j'irai dans ta boîte de Versailles faire un escandale.

Eugénie,

rue du Helder, 52, au 2^e, la porte à gauche.

P. S. — Je t'envoie ci-joint la note de mon marchand de fourrures ; tu seras assez bon pour lui rendre visite avant de venir me voir, ou je te déboulonne.

E.

La Chaume, 27 décembre,

Monsieur le représentant,

Quand j'ai eu l'honneur de vous voir, j'ai sollicité de votre bienveillance l'autorisation d'exercer la profession de médecin laïque.

En cette qualité, je ferai en France des conférences hygiéniques, en public et en particulier, à la suite desquelles je quitterai pour assurer mes moyens d'existence.

Le Conseil d'état de la république de St-Marin a bien voulu m'accorder le diplôme médical, je sollicite la même faveur de votre toute-puissance.

Théophile Chalumeau,

membre de plusieurs sociétés archéologiques.

Couhard, 2 janvier 1872.

Monsieur le Président,

Tous les vrais patriotes gémissent sur l'amoindrissement de la France.

Je connais un moyen sûr de compenser la perte à jamais regrettable de l'Alsace et de la Lorraine, sans provoquer aucune complication diplomatique.

Qu'on jette les Alpes dans la Méditerranée, et nous arracherons à la nature vaincue le territoire que les hasards de la guerre nous ont enlevé.

Ma modestie ne réclame pas même le mérite de l'invention, et je me borne à signer d'un mot qui est tout un programme.

Eurêka.

Certifié textuel,

Le Scrutateur,

FRONTIN.

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Ils viennent ?

M. Thiers. — Grévy, n'est-ce pas ?

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Non, Benoist-d'Azy.

M. Thiers. — Seul !

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Avec un message : on refuse la démission !

M. Thiers. — Et allez donc ! Maintenant de la tenue, de la dignité offensée, du dédain !

SCÈNE II.

M. Benoist-d'Azy. — Monsieur le Président, l'Assemblée douloureusement émue de votre détermination inattendue, m'a chargé, avec mes collègues que voici, de vous apporter ce message voté à l'unanimité mais huit voix.

Elle vous prie de reprendre votre démission qui serait un malheur public.

M. Thiers. — Me prie, — c'est bien peu !

M. Benoist-d'Azy. — Je crois qu'il y a « supplie » !

M. Thiers. — S'il y a « supplie », c'est différent !

Quoique blessé profondément par l'ingratitude...

M. Benoist-d'Azy. — Oh ingratitude !

M. Thiers. — N'interrompez pas, je maintiens l'ingratitude ; — par l'ingratitude de 377 députés qui ont voté contre moi, je ne saurais résister à

SAUTONS ET FOLICHONNONS !

Jamais le carnaval ne fut plus gai que cette année ; — ce ne sont partout que bals masqués, raouts parés et soirées travesties ; à Paris, la direction de l'opéra encaisse vingt mille francs de recette tous les samedis ; — à Lyon la Rotonde et l'Alcazar ont retrouvé leurs plus beaux jours, — ou plutôt, — leurs plus belles nuits ; — à Bordeaux, deux célèbres entraîneurs — Antony Lamotte et Olivier Metra, — font faire rage et merveille à des milliers de fumeurs affolés. Cette fièvre de cancan sévit avec non moins de fureur et d'intensité sur toutes les autres cités de la République ; — on chahute de tous côtés, on folichonne de toutes parts ; — les jambes ne savent plus où donner de la tête !

L'entraînement a été aussi général qu'inattendu ; — les esprits superficiels et légers s'en étonnent et s'écrient : — « C'est épouvantable ! » — Les esprits moroses et chagrins s'en affligent et s'exclament : La France danse sur un tombeau !

Pourtant la raison déterminante de tous ces ronds de jambes est bien facile à comprendre. D'une part, on se dit : il s'agit de se régénérer sérieusement, absolument, efficacement, au physique comme au moral.

Si les Allemands nous ont vaincus, c'est non seulement parce que notre organisation militaire est inférieure à la leur, mais aussi parce que leurs soldats sont plus robustes et plus endurcis que les nôtres.

Or, quel exercice est plus propre que la danse à développer les muscles et les tendons, à donner promptement à nos membres ramollis la vigueur qui leur fait défaut ?

N'a-t-on pas constaté souvent que les femmes du monde, qui dansent huit heures de suite, sans désemparer, y gagnent des jarrets d'acier et seraient de force à rendre des points pour ce genre d'exercice aux crocheteurs les plus robustes ?

..... D'un autre côté, jamais la France ne fut aussi à même qu'aujourd'hui d'exhiber aux yeux de l'Europe attentive une collection infinie de costumes et déguisements, tout ruisselets d'originale allégorie et de spirituel à propos. C'est ainsi, par exemple, que si le président de la République offre, comme on le dit, le jour du mardi gras, une soirée travestie, on verra nos personnages les plus connus circuler dans les salons présidentiels sous des déguisements fort réussis, dont nous pouvons d'ores et déjà donner à nos lecteurs quelques légers échantillons. — *Ab jove principium.*

M. Thiers sera en gouvernement qui divise le moins. — (Sur la tête un diadème en forme de bonnet phrygien, ou bien un bonnet phrygien en forme de diadème ; cette coiffure assez difficile à décrire exactement, s'appelle un *diadème démocratique* ; — costume complet de Garibaldi ; chemise rouge et grandes bottes ; pardessus le costume, un splendide manteau de pourpre frangé d'hermine et tout parsemé d'abeilles et de fleurs de lys d'or ; ce manteau sera retenu par une agrafe en forme de coq ; — à la main droite un sceptre-caducée ; — à la main gauche un drapeau rouge aux franges blanches et à la hampe tricolore ; — ajoutez à cela une fausse perruque en forme de poire, un faux nez à la Bourbon, et une fausse barbe à la Frère-et-ami.)

M. Pouyer-Quertier ou Economiste à tort. Un costume d'emprunt : habit en drap vert de billard, tout émaillé de petites coupures, culotte courte en casimir pailé. — Une perruque en filasse, un faux-nez long d'une aune ; à la main droite une immense veste fabriquée avec des matières premières, à la main gauche, une boîte d'allumettes d'un sou et demi.

l'imposante manifestation dont vous êtes le mas-sager. Je consacrerai donc de nouveau les restes de ma santé délabrée au salut du pays et au bonheur de la France..

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Très bien.

M. Thiers. — Mais il est bien entendu que cela n'implique en rien l'abandon de mes convictions de quarante ans qui restent plus fermes, plus ancrées et plus inébranlables que jamais.

A ces conditions-là, et pour le bonheur de la France, je le répète, je consens à reprendre ma dé-mission...

M. Jules Simon. — Et nous ?

M. Thiers. — Mon Dieu, reprenez aussi vos portefeuilles, — pardessus le marché, — n'est-ce pas, Benoist d'Azy ; ils y tiennent tant, ces pauvres garçons.

M. Benoist-d'Azy. — Qu'ils les reprennent, je mettrai ma post-scriptum au message.

M. Thiers. — Maintenant, cher collègue, pour sceller cette réconciliation mémorable, permettez que j'embrasse, sur vos vénérables joues, toute l'Assemblée nationale.

Mlle Dosne. — Est-ce le baiser de l'amour, Barthélemy ?

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Dites le baiser de Lamourette.

L. LECLEAIR.

LE GÉNÉRAL DUCROT en Ni-l'un-ni-l'autre. — Le corps recouvert d'une ample draperie qui ressemble à un lincoln et à un manteau triomphal, et qui n'est cependant ni l'un ni l'autre. A la main droite, une palme bizarre qui ressemble à un rameau de cyprès et à une branche de laurier et qui n'est cependant ni l'un ni l'autre.

A la main gauche, quelque chose qui pourrait être le clairon du jugement dernier ou bien la trompette de la Victoire et qui n'est cependant ni l'un ni l'autre.

Sur le facies, un masque qui ressemblerait à une tête de mort n'était son sourire triomphant, et que l'on prendrait pour la figure rayonnante d'un guerrier victorieux, n'était sa mine sépulcrale.

JULES FAVRE en Pêcheur repentant. — Un costume en lambeaux de territoire.

Les mains ornées de bagues à chaton qui n'ont pas une pierre seront emprisonnées dans des gants étranges auxquels on ne voit pas un pouce.

CLÉMENT DUVERNOIS en Appel-au-peuple. — Costume d'homme qui a beaucoup d'ordre.

Veste et pantalon en drap de Sedan; comme coiffure, une soupière électorale surmontée d'un aigle en carton peint.

A la main droite, un casse-tête.

A la main gauche, une sonde-bougie.

M. DE LONGERIL en Ancien-régime. — Richissime costume en soie, satin, velours et or, tout ruisselant de pierreries et de sucs du peuple.

Souliers à la poulaine avec bouffettes et talons rouges.

A la main droite, un drapeau blanc roulé en forme de bâillon.

A la main gauche, une lettre de cachet.

Sur la tête, un éteignoir.

LE DUC D'ORLÈANS en Attrape-niçauds. — Henri d'Orléans sera entièrement revêtu de la peau d'un fin renard à poils rouges et aux pattes blanches; seulement, il ne serait pas difficile

de remarquer que la tête dudit renard est surmontée, — phénomène révélateur, — d'une véritable crête de coq.

GAMBETTA en Dicté à tort. — Bas longs et riche culotte, tunique en papier mâché, souliers en carton, boutons de tunique heureusement qui rachètent un peu le reste puisqu'on y lit, gravé en exergue, le mot: Patriotisme.

LE GÉNÉRAL TROCHU en Mieux-vaut-tard-que-jamais. — Ce costume, qui paraîtra des plus extraordinaires, est pourtant excessivement simple; le déguisement du général consistera tout bonnement en une sortie... de bal.

Que faut-il donc de plus pour organiser des fêtes parées et masquées, seraient-ce les violons?

M. Rouher s'occupe de nous les ramener.

G. Remy.

THÉÂTRES

Grand-Théâtre. — Beaucoup de monde à la reprise de *Roland à Roncevaux*. Cela se conçoit. En temps ordinaire, avec une troupe qui aurait apporté moins de conscience à exécuter les chefs-d'œuvre classiques, le public eût laissé passer, sans s'y arrêter, l'opéra de M. Mermet; mais cette année, on s'accroche à tout et l'on va entendre *Roland* avec l'espoir de le voir épargner par ses interprètes, puisque le reste du répertoire n'a pu résister aux coups de notre compagnie lyrique actuelle.

Roland à Roncevaux, grand opéra en trois chœurs avec beaucoup de trombone et de grosse caisse a eu son temps de gloire et de succès. Venu au monde dans un moment où les compositeurs français se reposaient ou produisaient des *Herкуланum*, il était le premier né d'un français; ses chœurs fameux, quelque peu de mélodierépandue autour, la petite ballade, la confession de Roland, la farandole, toute cette musique facile que chacun comprenait et saisissait à

première audition, séduisit d'abord et fit qu'on ne s'appassait guère sur l'absence d'orchestration et la pauvreté d'imagination de son auteur.

De plus, le livret était moins vide de sens que d'habitude, et puis, il y avait des casques, des lances, des chevaux, des ballets de la mise en scène, de quoi satisfaire l'œil du spectateur.

Le succès de *Roland* tint un peu à tous ces accessoires; malheureusement il ne dura pas, parce que, avant tout, un opéra reste au répertoire à cause de la musique et non pas à cause des chevaux qu'on y peut faire caracolier.

L'œuvre de M. Mermet doit être classée parmi les médiocres, qu'une troupe médiocre a chance d'exécuter sans la mal mener par trop. Et si l'on a sous la main un ténor possesseur de forts poumons et de notes idem, la réussite est presque certaine, ce ténor n'eût-il qu'une vague idée de l'art du chant, de la méthode et du style.

M. Chelli n'en est pas là précisément. S'il a les qualités vocales nécessaires pour chanter *Roland*, il n'est pas dépourvu d'éducation musicale, seulement il a un long chemin à parcourir avant d'arriver à la perfection. Nous n'avons cessé de le dire, cette perfection, M. Chelli l'atteindra quand il voudra se donner la peine de travailler, d'étudier, de copier les bons modèles. — M. Falchieri, par exemple, et surtout quand il écoulera plutôt la critique que les bravos intempestifs qui accueillent ses coups de gosier.

Nous ignorons si M. Chelli s'en est aperçu, mais le public constate avec regret que sa voix, si pure, si fraîche, si bien timbrée au début de saison, perd chaque jour de cette pureté et de cette fraîcheur et commence à s'érailler par la raison bien simple qu'elle est surmenée outre mesure.

Aujourd'hui les notes élevées n'ont plus le velouté d'autrefois et qui pis est, elles sont fausses une fois sur deux.

C'est du reste un défaut de plus sur lequel notre ténor devra veiller: il chante à côté du ton dans presque tous les ouvrages qu'il interprète.

Dans *Roland*, les cuivres de l'orchestre rendent moins saillantes ces fréquentes atteintes à la justesse des notes, mais ailleurs, c'est assez sensible pour que des chuts ou même, horreur! — quelques sifflets viennent souvent contrebalancer le nombre des applaudissements.

Deux artistes qui ont souvent la spécialité de chanter à côté aussi, semblent avoir rompu avec cette mauvaise habitude en faveur de M. Mermet: M. Guillemin (Saffia) et M. Fauré (Turpin). Nous sommes heureux d'avoir l'occasion trop rare de les en féliciter.

M^{me} Fontenay-Ladois, chargée du rôle d'Alde, a été au-dessous de sa tâche. Du reste, notre falcon n'est guère heureuse depuis quelque temps. Son organe devient sourd et éraillé dans les notes basses et criard dans le haut; ses débuts à Lyon nous promettaient mieux.

M. Péron (Ganelon) a chevroté par ci, par là, et M. Falchieri a été très-convenable dans le personnage de l'émir.

Les chœurs, renforcés et non sans besoin, ont assez bien marché et l'orchestre a fait un tapage d'enfer, si bien qu'à chaque instant, ses accompagnements couvraient les voix des artistes. Mais excusons-le, car M. Mangin, exclusivement occupé à donner le ton et à souffler les airs à tout le monde ne pouvait guère s'occuper à modérer ses instrumentistes.

Mercrèdi, très brillant concert de M. et M^{me} Jaëll avec le concours de l'excellent orchestre Luigini.

Le petit théâtre du Gymnase a fait salle comble, et la caisse aussi, nous l'espérons.

Nous n'avons pas à nous étendre beaucoup sur le talent de M. et de M^{me} Jaëll dont la réputation n'est pas à faire.

Bornons-nous à cette simple constatation qui à notre avis vaut tous les éloges; — sous leurs doigts merveilleux de souplesse et de délicatesse, — le piano devient agréable à entendre!

Le piano, cet instrument sciant, sec, aride, assomant, cette boîte à musique rebelle au chant et à la mélodie, — le piano prend du charme, les époux Jaëll le transformant, et on s'imagine entendre autre chose!

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés
L'administrateur-gérant, A. ALBIGY,

LYON. — Imp. COSTE LABAUME, c. Lafayette, 5.

Nous recommandons à nos lecteurs la brochure qui vient de paraître sous le titre de: **Le pourquoi de l'abolition des couvents**. Elle est utile aux institutrices et aux instituteurs laïques. — Prix: 1 fr. — En vente chez tous les libraires.

LA GRANDE MAISON DE
CHAPELLERIE
de RIVIER Sœurs
Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 50
Choix considérable et assortiments des plus variés de Chapeaux pour hommes et enfants. — Casquettes de fanfare, de chasse, d'orphéons. — Képis pour pensionnats, Pompier. — Bonnets grecs. — Casquettes de livrée, d'été et de voyage, en taffetas, velours soie et autres.
Tous ces articles sont vendus aux prix de fabrication.
Beaux choix d'articles de fourrures et astrakan p^r dames et fillettes.

LE CHIROPHILE
DE PROTHIÈRE, PHARMACIEN A TARARE
Guérit en une nuit les crevasses et gerçures, et en quelques jours les engelures, démaignaisons, efflorescences, croûtes laiteuses, pellicules, boutons, rougeurs et taches de rousseur, etc. — Le flacon, 1 fr., le 1/2 flacon, 60 c. — Dépôt dans les principales pharmacies.

Un des meilleurs Chocolats est le
CHOCOLAT-DONNEAUD
Usine de la Tête-d'Or, à Lyon

Contre apoplexie, vertiges, vapeurs, maux de cœur, syncopes, crampes d'estomac, indigestion, vomissements, diarrhée, choléra, etc. EMERY, r. Vacon, 54, Marseille. Dépôt dans les Pharmacies et divers commerçants.

Rue d'ALGERIE, 21, **CHAPELLERIE** Maison du Parc
M^{re} GIRAUD, ayant acquis le fonds de son mari, prévient ses nombreux clients que l'on trouvera toujours à son magasin la meilleure nouveauté pour hommes, femmes et enfants, et qu'elle apportera toujours ses soins à satisfaire et conserver son ancienne clientèle.

LE CORPS MÉDICAL RECOMMANDE
Le Sirop Pectoral calmant
Du D^r BESCHAMPS. — Prix: 2 fr. le flacon.
Ce sirop, toujours employé avec succès pour combattre les toux les plus opiniâtres, réussit surtout contre la coqueluche, la bronchite, la pneumonie, etc., à la PHARMACIE DE LA MARTINIÈRE.
ALBERTIN ET L. PUY,
3, Place de la Miséricorde, 3. — Lyon.

PLUS DE FEU 40 ANS DE SUCCÈS 5 francs 5 francs
Liniment Boyer-Michel d'Aix.
Guérison sûre des Boiteries, Entorses, Foulures, Ecarts, Molettes, Courbes, Vésigons, etc. — Dépôt chez les principaux pharmaciens de chaque ville; à Lyon, M. Faivre, à St-Etienne, M. Arnault.

LES MÉDECINS de la Faculté de Paris prescrivent avec succès les Dragées SAVONULE-LEBEL au Baume de Copahu, pour la guérison des affections contagieuses les plus invétérées, supérieures à toute capsule ou injection, ces dernières offrant souvent de grands dangers. — PRIX: 3 et 4 fr. la boîte. — A Lyon, chez MM. Fayolle frères, Cherblanc et Cie, Arond et Cie, Faivre et Simon, rue de Lyon

DIRECTION GÉNÉRALE DES NOURRICES
Maison fondée en 1780
Quai de l'Archevêché, 12, près le pont Nemours

BITTER
De LACAUX FRÈRES, de Limoges
Inventeurs brevetés s. g. d. g. de l'Élixir p^rvenir Coca.
« Ces Bitters sont préférables à tous ceux que j'ai étudiés, non-seulement pour leurs qualités hygiéniques, mais encore par la finesse de leur parfum et de leur bon goût. » (Extrait du Rapport du Dr Deraill).
« E. fin ce Bitter est le seul bon que j'ai trouvé, réunissant toutes les qualités de goût et d'hygiène. » (Extrait du rapport de M. Bauger, chimiste.)

EAU DENTIFRICE ANATHÉRINE
DU DOCTEUR J. G. POPP,
MÉDECIN-DENTISTE DE LA COUR IMP. ROY. D'AUTRICHE A VIENNE
Breveté en Angleterre, en Amérique et en Autriche.
Guérit instantanément les maux de dents les plus violents et nettoie parfaitement les dents, même dans le cas où le dentier commence à s'y attacher; elle rend aux dents leur couleur naturelle, blanchit l'émail, empêche la corruption des gencives et est un moyen sûr d'apaiser les douleurs provenant des dents creuses ou cariées, purifie l'haleine, guérit les maux de dents rhumatismaux, raffermis les dents ébranlées, empêche les gencives de saigner au moindre contact d'une brosse à dent. — Flacons: 4 fr. et 2 fr. 50 — A Lyon, pharmacie SIMON, rue de Lyon, 87.

SIROP DE VIAL
CONTRE LES
IRRITATIONS
Préparé au suc de roses
Guérit avec une promptitude remarquable les Maux d'Estomac, Maladies de poitrine, Toux sèches, Rhumes, Catarrhes, Coqueluche, Enrouements, remplace avantageusement les sirops pectoraux de Paris; Briant, Lamouroux, etc...
Flac. 3 fr. 1/2 flac. 1 fr. 50. — Dépôt général, pharmacie VIAL, Grand'Rue de Vaise, 41, à Lyon, et dans les principales pharmacies.

L'ORIENTALINE
Teinture instantanée; la meilleure pour se teindre soi-même. — Succès garanti. En vente au dépôt général, MAISON ROCHON, Rue Grenette, 34. — Grand modèle, 8 fr., petit modèle, 3 fr. 50.

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL
DE SARRAZIN-MICHEL, D'AIX.
Guérison sûre et prompte des Rhumatismes aigus et chroniques, Gouttes, Lumbago, Sciaticque, Migraine, etc.
10 francs le flacon.
Dépôts à Lyon, M. FAIVRE, ph^{re}; à St-Etienne, M. ARNAULT, ph^{re}

15 ANS DE SUCCÈS
THÉ BÉRAUD
Le plus doux et le plus agréable des Purgatifs pour combattre toutes les maladies provenant de la désorganisation des fonctions digestives. — 1 fr. 25 la boîte.
Alcool de Menthe concentré DE BÉRAUD
2 fr. le flacon. — Dépôt dans toutes les pharmacies

MACHINES A VAPEUR
M. BOLAND
INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR-MÉCANICIEN
ATELIERS DONNANT
6, rue Audran, et montée St-Sébastien, 9
DONNE AVIS
Qu'à partir de ce jour il construira des machines à vapeur horizontales, verticales ou mobiles, de la force de 1 à 10 chevaux, d'après les systèmes les plus nouveaux et les plus économiques, comme constructions et dépense de combustible. Détente fixe ou mobile.

Passage de l'Hôtel-Dieu, 52, 53, 54, 56, 58, Lyon
ANCIENNE MAISON PASCALIS SUCCESSEUR EUG. INGOLD
SEULE MAISON DÉPOSITAIRE DES
VÉRITABLES MACHINES A COUDRE ELIAS HOWE
D'AMÉRIQUE
EXIGER CE MÉDAILLON INCRUSTÉ SUR CHAQUE MACHINE

BOULES DE GOMME A LA GOMME
Brevetées (s. g. d. g.), seules reconnues efficaces dans les cas de rhume, grippe, catarrhe, irritations de l'estomac et des intestins. — Entrepôt général chez, Sauvignat-Déclage, rue Saint-Pierre, 11.
1 fr. la boîte — 0,50 cent. la 1/2 boîte.

PASTILLES DE LACTUCARIUM
MASSON, pharmacien, Elève de l'École supérieure de Paris, place de la Victoire, 5, près le quai Jauville, Lyon.
De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour combattre la toux, le rhume, l'asthme, le catarrhe, la coqueluche, les irritations et maladies de poitrine, palpitations de cœur et affections nerveuses en général, il n'en est pas de plus efficaces et surtout de plus constant dans les effets que les Pastilles de Lactucarium Masson. Les expériences des médecins les plus distingués et le succès qu'elles obtiennent justifient leur efficacité. Elles sont bien supérieures à toutes les pâtes et tisanes, qui ne sont que de faibles palliatifs et souvent dégoûtent les malades. — Dépôt central: pharm. MASSON, et dans toutes les pharmacies de France et de l'étranger. — Prix: boîte n° 1, 2 fr.; n° 2, 1 fr. 25; n° 3, 0,60 cent.

Pharmacie des Céléstins
DÉPÔT PRINCIPAL
DE TOUS LES MÉDICAMENTS SPÉCIAUX.
ENTREPÔT GÉNÉRAL de toutes les
Eaux Minérales françaises et étrangères
5, place des Céléstins, 5, Lyon.

SIROP PECTORAL de Vial
contre les irritations de poitrine, catarrhes, rhumes, palpitations, asthme, refroidissements, glaires, crachements de sang, grippe, etc. — 3 fr. et 2 fr. le flacon.
Pharmacie Courtois, place des Pénitents de la Croix, 10.
On demande des courtiers actifs et intelligents. S'adresser 44, rue Confort, à la Courte Bourdon, 53, Lyon. Publicité lyonnaise.

MALADIES DE LA PEAU
POMMADE Dermophile du Dr Michon, méd. spécialiste. Infaillible contre les rougeurs, feux, boutons de visage, dartres, etc., toutes les maladies de la peau en général. 3/4 le pot. Dépôt ph. Seyvet, pl. Cr.-Rouss.

GOUTTES JURASSIQUES
De C. LEVIER, médecin-dentiste
Guérissent radicalement les plus violents MAUX DE DENTS. — Se solidifient instantanément dans la carie, ce mastic dentaire devient préférable à toutes espèces de plombage et permet à chacun d'être son propre dentiste. — Emploi facile et agréable.
Flacon, Etui et instruction: 2 francs.
Entrepôt général à Lyon, 14, rue Confort, à l'entresol.
DÉPÔT: — Pharmacie Centrale, rue Sainte-Marie des Terreaux, Faivre, place des Terreaux, 1. — Clavillier et C^{ie}, place des Jacobins, 9. — Cherblanc et C^{ie}, rue Tupia, 12. — Et dans toutes les bonnes pharmacies.